



Des financements pour votre projet ?
Nos conseillers vous répondent.
Contactez-nous !

Public

Tout public

Dates

Du 10/01/2022 au 07/07/2022

Durée

470 H (en centre)
2 jours par semaine selon calendrier de la formation

Modalités de formation possibles

Cours du jour, Formation en présentiel, Modulaire
Un entraînement aux épreuves de l'examen
• Des corrigés-types qui aident à maîtriser la technique de l'épreuve
• Des mises en situations professionnelles et des exercices d'entraînement interactifs

Informations inscription

Adresser par mail votre CV et votre lettre de motivation à :
GRETA METEHOR / Lycée Claude BERNARD
1, avenue du parc des Princes
75016 PARIS

Contact(s)

Bénédicte DE VALICOURT
Coordonnatrice
b.de.valicourt@gretametehor.com
Tél 09 53 21 34 49
Référénte handicap : Bénédicte DE VALICOURT
Tél : 09 53 21 34 49
b.de.valicourt@gretametehor.com

Coût de la formation

15,00 euros/h
Contactez nous pour étudier les possibilités de prise en charge de votre financement

Lieu de la formation

GRETA METEHOR PARIS
LGT CLAUDE BERNARD
1 avenue du Parc des Princes - 75016 PARIS

TP - Gestionnaire de paie - Bloc de compétences 2 : Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse

Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse
80% de satisfaction et 76% de réussite

OBJECTIFS

"La formation vise à l'acquisition des blocs de compétences du titre professionnel Gestionnaire de paie"

PRÉREQUIS

Avoir suivi une formation scolaire générale, technologique, professionnelle de niveau IV
En bureautique, maîtriser les fonctions de base du Pack Office

CONTENUS

Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse
- Réalisation et contrôle des bulletins de salaire
- Établissement et contrôle des déclarations sociales mensuelles et trimestrielles
- Établissement et contrôle des déclarations sociales annuelles
- Préparation et transmission des données chiffrées de la paie

MOYENS PÉDAGOGIQUES

documents pédagogiques, études de cas, travaux pratiques

MODALITÉS D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Admission : sur dossier, après entretien, après test

RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Attestation de bloc de compétences
Validation partielle de la certification : TP - Gestionnaire de paie
Modalité de reconnaissance des acquis:
- Epreuve ponctuelle finale - le candidat dispose d'un délai de 5 ans, à partir de l'obtention du premier CCP, pour obtenir le titre professionnel.
- Etablissement d'un relevé d'acquis en fin de formation